

Ce que l'E2C Savoie propose ?

- Une **pédagogie de l'engagement**.
- Les **entreprises au coeur** des parcours de formation.
- Un **accompagnement progressif** vers un emploi durable.
- Un **accès renforcé aux acteurs de l'emploi** et de l'insertion.
- Un **suivi post-parcours de 12 mois minimum** pour sécuriser l'emploi.

L'E2C Savoie, en 2018 ...

Ce sont **130 jeunes de 16 à 26 ans suivis** en parcours d'insertion. C'est **moins de 5 % d'absentéisme** en stage en entreprises en moyenne. Ce sont **plus de 250 stages**. Ce sont **70 % de sorties positives ou dynamiques** au 30 septembre de l'année. Ce sont **plus de 1000 entreprises lieux d'accueil de stage en 7 ans**. C'est un noyau dur de **partenaires actifs de 90 entreprises savoyardes**.

Que fait l'E2C Savoie de la taxe ?

Des séjours d'immersion intensive visant les **savoirs être en collectivité**. Des découvertes de secteurs d'activité et des **mobilités européennes** : Bilbao, Turin ... Des dotations en matériels pédagogiques : raquettes, EPI, matériaux de « chantiers » ...

Nous contacter !

04 79 34 01 90

Les formateurs chargés d'insertion disponibles :

Karim El Marzouki : k.elmarzouki@e2c73.com

www.e2c73.com

Eloïse Camelio : e.camelio@e2c73.com

La taxe d'apprentissage, comment ça marche ?

La Taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu (IR) au titres des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) employant au moins un salarié. Choisissez où le verser, **choisissez l'E2C Savoie.**

Masse salariale brute
(base brute sécurité sociale)

Taxe brute
0,68 % x masse salariale

Fraction Régionale
pour l'apprentissage
51 %

Barème ou Hors
Quota 23 % (A +
B + Activités)

Quota 26 % (Pour
les CFA)

Parmi
les activités dérogatoires :

L'E2C 73

Au maximum :
26 % du barème / Hors Quota

Choisissez d'affecter 26% du Hors Quota à l'E2C Savoie !

Entreprises, rejoignez-nous en 2019 !

Comme plus de 70 entreprises en 2018, versez
26 % du Hors Quota à l'E2C73 !

Comme plus de 5 OCTA en 2018, versez vos
fonds libres !

Participez ainsi à au moins 8 % du fonctionnement,
et à 100 % de l'investissement de l'E2C Savoie !

**Avant le 1er mars 2019, choisissez de verser
votre taxe d'apprentissage à l'E2C73 !**